

**A N N E X E « F »**  
**LETTRE DE LA MINISTRE**  
**LOUISE HAREL**

---

M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA		
22 DEC. 2000		
PRINC.	SEC.	INFO

Québec, le 21 décembre 2000

Monsieur Louis Choinière  
Préfet  
Municipalité régionale de comté  
de La Haute-Yamaska  
142 rue Dufferin, bureau 100  
Granby (Québec) J2G 4X1

Monsieur le Préfet,

Le 22 novembre dernier, la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska a adopté le règlement N° 2000-113 en vue de modifier son schéma d'aménagement. Ce règlement a pour but de prévoir l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire régional en modifiant notamment la carte d'affectation et la grille des usages en conséquence.

Le règlement N° 2000-113 respecte les orientations et les projets du gouvernement en matière d'aménagement. Par conséquent, en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit règlement entrera en vigueur le jour où le présent avis vous sera signifié. Toutefois, tel qu'indiqué dans la lettre transmise à l'égard du projet de règlement, cette conformité aux orientations gouvernementales ne constitue pas une approbation du choix du site d'enfouissement ou de son agrandissement.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



LOUISE HAREL

Édifice Jean-Baptiste-De La Salle  
20, rue Pierre-Olivier-Chauveau  
Allée Chauveau, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 4J3  
Téléphone : (418) 691-2050  
Télécopieur : (418) 643-1795

Tour de la Place-Victoria, bureau 3.16  
800, place Victoria  
Montréal (Québec) H4Z 1B7  
Téléphone : (514) 873-2622  
Télécopieur : (514) 873-2620